



Santé des lapins - Mise en alerte

La Direction de santé animale (DSA) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) désire informer les médecins vétérinaires, les éleveurs et les propriétaires de lapins qu'une situation clinique, associée à un taux de mortalité très élevé, a été rapportée chez des lapins de compagnie de la région du Bas-Saint-Laurent.

L'évolution très rapide de la condition et la forte proportion d'animaux touchés ont motivé l'envoi d'échantillons au laboratoire du MAPAQ. Compte tenu du portrait clinique et des résultats préliminaires, la maladie hémorragique virale du lapin est fortement suspectée. Une enquête est actuellement en cours.

La maladie hémorragique virale du lapin est une hépatite aigüe mortelle causée par un virus de la famille des *Caliciviridae* qui atteint le lapin domestique (*Oryctolagus cuniculus*). Aucune autre espèce n'a été reconnue comme étant sensible à ce virus.

Comme la maladie est hautement contagieuse, vous êtes invités à faire preuve de vigilance et à signaler au MAPAQ toute situation de mortalité élevée chez des lapins d'élevage ou de compagnie ou l'apparition de façon très aigüe de signes cliniques compatibles tels que fièvre (>40°C), perte d'appétit, faiblesse et jaunisse.

La DSA vous tiendra informés dès que des informations additionnelles seront disponibles. Pour toute question ou pour effectuer un **signalement en cas de suspicion**, veuillez joindre rapidement la centrale de signalement du MAPAQ en composant le **1 844 ANIMAUX**.
